

Robert K. Hitchcock
Judith Frost



Le Botswana est un pays de 2 250 000 habitants qui a célébré son 50e anniversaire d'indépendance en 2016. Son gouvernement ne reconnaît aucun groupe ethnique spécifique comme autochtone, affirmant au contraire que tous les citoyens du pays sont autochtones. Cependant, 3,14% de la population s'identifie comme appartenant à des groupes autochtones. Il s'agit notamment des *San* (connus au Botswana sous le nom de *Basarwa*) qui comptent environ 66 000 personnes; les *Balala* (2 150); et les *Nama* (2 600), un peuple parlant le *khoekhoe*.

Les *San* étaient autrefois des chasseurs-cueilleurs traditionnels, mais aujourd'hui, la grande majorité est constituée d'agro-éleveurs à petite échelle, de postiers pour le bétail ou de personnes à économie mixte. Ils appartiennent à un grand nombre de sous-groupes, la plupart ayant leur propre langue, y compris les *Ju / 'hoansi*, *Bugakhwe*, *Khwe-||Ani*, *Ts'ixa*, *!X'ao-||'ae- n, !Xóõ*, *!Hoan*, *!Khomani*, *Naro*, *G / ui*, *G // ana*, *Tsasi*, *Deti*, *Shua*, *Tshwa*, *Cuaa*, *Kua*, *Danisi* et *Xaise*.

Les *San*, *Balala* et *Nama* sont parmi les personnes les plus défavorisées du Botswana, avec un pourcentage élevé vivant en dessous du seuil de pauvreté. Parmi les *San*, seulement 300 personnes environ sont des chasseurs-cueilleurs à plein temps (0,5% du nombre total de *San* au Botswana).

Le Botswana est signataire des Conventions sur :

- l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW),
- les droits de l'enfant (CDE) et
- l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD),

et il a voté en faveur de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). Cependant, il n'a pas signé la Convention n° 169 sur les peuples indigènes et tribaux (OIT 169).

Il n'existe pas de lois spécifiques sur les droits des peuples autochtones dans le pays et le concept de peuples autochtones n'est pas non plus inclus dans la Constitution botswanaise. Le Botswana a participé aux 18e réunions annuelles de l'Instance

permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII) à New York (22 avril-3 mai 2019).

La République du Botswana, la plus ancienne démocratie multipartite d'Afrique, a tenu ses 13 élections le 23 octobre 2019. Mokgweetsi E.K. Masisi du Parti démocratique du Botswana (BDP) a remporté l'élection présidentielle, conservant ainsi son poste. Deux *San*, Jumanda Gakelebene de New Xade et Xukuri Xukuri de D'Kar, ont été élus au conseil de district de Ghanzi, sous la direction du parti politique Umbrella for Democratic Change (UDC).

Événements en 2019

Changement climatique

En tant que pays en grande partie semi-aride, le Botswana subit les effets du changement climatique. Certains de ces impacts comprennent le réchauffement des températures, les changements dans les régimes pluviométriques, les changements dans la répartition des espèces et les problèmes de maladies affectant les cultures et le bétail, qui représentent une grande partie des moyens de subsistance de nombreux Batswanais. Une sécheresse a été déclarée par le président Mokgweetsi Masisi le 21 mai 2019 pour la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.¹ Plus de 90 millions de dollars américains ont été engagés pour faire face à la sécheresse.

Les organisations *san* ont noté que les communautés *san* étaient particulièrement vulnérables à la sécheresse en raison de leur situation géographique dans le pays et du fait que bon nombre d'entre elles se trouvaient déjà dans des zones où l'eau était rare.² Les membres de la communauté *san* ont contribué activement aux efforts de Botswana pour combattre changement climatique. Des représentants d'organisations *San* ont travaillé avec des membres d'autres ONG pour soutenir la délégation du Botswana à la 25e Conférence des Parties sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui s'est tenue à Madrid du 2 au 15 décembre 2019. Bien qu'aucun *San* n'ait assisté à la convention, ils ont travaillé avec d'autres pour aider la délégation du Botswana à demander des normes plus strictes pour les émissions de carbone et un soutien aux pays pauvres les plus gravement touchés par le changement climatique. Il a été signalé que les *San* étaient également impliqués dans l'aide aux chercheurs en partageant leurs connaissances traditionnelles des sciences du climat³.

Activisme San

De nombreux *San* étaient engagés dans la recherche de solutions aux problèmes de leurs communautés en 2019. Le *Botswana Khwedom Council* (BKC), un groupe représentant les intérêts des *San* du Botswana, s'efforce de garantir les droits fonciers des *San* vivant sur l'île Chief's Island dans le delta de l'Okavango, une destination de choix pour les touristes internationaux haut de gamme. Le chef de la tribu *BaTawana* a récemment revendiqué la propriété exclusive de l'île, mais BKC est intervenue auprès du *Tawana Land Board* pour bloquer la revendication. La terre en question «... appartenait aux communautés *San* de Gudigwa, *Khwai* et d'autres qui l'utilisaient pour des expéditions de chasse avant l'arrivée de la tribu des *BaTawana*», a déclaré BKC dans une lettre au Land Board.⁴

Des réunions entre *San* de diverses régions du pays et le Ministre des collectivités locales et du développement rural ont eu lieu le 12 juillet à Gaborone et le 18 août à

Maun. Les *San* ont recommandé des améliorations dans les services aux communautés *San* et la nécessité d'une éducation en langue maternelle pour les enfants *San*⁵. Le ministère des Gouvernements locaux n'a pas encore répondu aux recommandations de *San* qui ont assisté aux réunions et aucun changement n'a été apporté à ses politiques et procédures concernant les *San* vivant dans la réserve de chasse du Kalahari central (CKGR).⁶ Le représentant du gouvernement du Botswana auprès du Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones, Slumber Tsogwane, a réitéré la position du gouvernement selon laquelle tous les Batswanais sont autochtones, sapant ainsi la prétention des *San* à l'indigénité.

Central Kalahari Game Reserve

Des représentants de l'ONG *Natural Justice* (NJ) se sont rendus à Ghanzi et Gaborone en février 2019 dans le but d'obtenir l'autorisation de travailler dans la réserve de chasse du Central Kalahari (CKGR) pour mener des consultations avec les résidents de *San* concernant leurs besoins, une demande qui a été refusée par le ministère de la Faune et des Parcs nationaux.

Une équipe de recherche de la *National Geographic Society* a visité le CKGR en mars et avril. L'équipe a visité quatre des cinq communautés *San* de la CKGR et s'est entretenue avec un total de 140 personnes.

Quatre des problèmes mis en évidence par les membres de la communauté du Kalahari central au cours de la visite étaient:

- 1 la nécessité d'un approvisionnement en eau supplémentaire dans le Kalahari central;
- 2 l'espoir de la restauration des licences de jeu spécial (SGL) pour les membres de la communauté CKGR;
- 3 le désir des communautés du CKGR de pouvoir établir leurs propres fiducies communautaires et d'avoir un plus grand mot à dire sur le tourisme dans le Kalahari central;
- 4 le souhait des communautés que le gouvernement autorise l'avocat britannique Gordon Bennett à obtenir un visa afin de travailler avec les gens du CKGR à la préparation des documents juridiques.

Par la suite, en décembre, une pétition a été envoyée au Ministère des collectivités locales et du développement rural demandant officiellement que M. Bennett soit autorisé à retourner au Botswana pour aider les habitants du Kalahari central⁷.

Les habitants de la CKGR ont exprimé des préoccupations particulières concernant les inégalités dans la couverture du programme de développement des zones reculées et de la politique du pays en matière de démunis et d'autres programmes de filets de sécurité sociale. Les communautés vivant en dessous du seuil de pauvreté et les groupes vulnérables tels que les femmes enceintes et allaitantes, les orphelins et les personnes handicapées reçoivent de la nourriture et d'autres soutiens. Dans certains pays, comme le CKGR, les *San* et *Bakgalagadi* signalent que des approvisionnements alimentaires insuffisants sont fournis.

L'interdiction de chasse au Botswana

En 2019, le président Masisi a décidé de mettre fin à l'interdiction de chasse qui avait été imposée par son prédécesseur, le lieutenant-général Seretse Khama Ian Khama, en 2014. La décision de révoquer l'interdiction a été prise en mai 2019 et, à la fin 2019, des

permis de chasse aux éléphants et à d'autres espèces ont été délivrés une fois de plus, mais avec une certaine confusion quant à savoir qui se qualifiait pour de tels permis.⁸ Il est important de noter qu'aucun permis de chasse de subsistance n'a été délivré, ce qui a eu de graves conséquences d'implications pour les communautés éloignées.

Dans le passé, ces communautés ont reçu de tels permis pour chasser «pour le pot». Depuis que leurs droits de chasse ont été supprimés, il a été difficile pour les résidents de ces communautés, composées principalement d'autochtones, d'obtenir suffisamment de protéines dans leur alimentation.

Le Botswana a été l'un des principaux pays d'Afrique australe à réclamer l'ouverture des ventes d'ivoire d'éléphant à la 18e réunion de la Conférence des Parties (COP) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) tenue à Genève, Suisse. De telles ventes auraient fourni des fonds indispensables à la conservation de la faune dans le pays. Cette réunion, qui s'est tenue du 17 au 29 août 2019, a réuni deux *San* du Botswana. Cependant, les membres de la CITES ont voté pour ne pas approuver la vente légale d'ivoire d'éléphant.

Il a été signalé que le braconnage d'éléphants au Botswana avait considérablement augmenté en 2019, bien que les causes de cette augmentation aient été contestées.⁹

Les villageois se sont plaints que les éléphants envahissent leurs cultures et détruisent leurs points d'eau, et ils sont mécontents des niveaux des compensations pour les dommages causés par la faune offertes par le ministère de la Faune et des Parcs nationaux. On a souvent reproché aux peuples autochtones de participer au braconnage, bien qu'aucune preuve tangible n'ait été présentée à l'appui de cet argument.

Un incident malheureux s'est produit dans la région de Dobe, dans l'ouest du Ngamiland, qui abrite des communautés à majorité *Ju / 'hoan San*. Le 24 novembre 2019, une partie de chasse, dirigée par deux chasseurs professionnels titulaires d'une licence au Botswana, a tué cinq éléphants, dont l'un portait un collier radio. Des plaintes au sujet de cette chasse ont été déposées par les *Ju / 'hoansi* de Dobe, y compris un représentant du Comité de développement du village *Ju / 'hoan*, Dahem Xixae, qui a déclaré que la communauté n'avait pas été consultée à propos de la chasse par le *Department of Wildlife and National Parks*, et les chasseurs professionnels n'avaient pas non plus informé la communauté que la chasse devait avoir lieu. Les *Ju / 'hoansi* ont affirmé qu'ils n'avaient pas bénéficié des chasseurs de safari opérant dans leur région et qu'ils n'avaient reçu aucune compensation malgré le fait que cette zone était une zone de chasse contrôlée par la communauté (CCHA).¹⁰ Le 15 décembre, les deux chasseurs professionnels impliqués dans l'abattage illégal d'éléphants ont vu leur permis suspendu par le *Department of Wildlife and National Parks*.¹¹

Droits fonciers autochtones

Aucune communauté ni personne *san* n'a obtenu de droits fonciers en vertu de la politique foncière du Botswana en 2019, et au moins une communauté *san* a été privée de ces droits. *Qarin // axo*, une vaste zone dans l'ouest du Ngamiland au nord de Dobe, habitée principalement par des *San*, a été illégalement attribuée à un non-San par le *Nokaneng Sub Land Board* dans le district du Nord-Ouest. Les appels auprès du *Tawana Land Board*, de l'administration du district du Nord-Ouest, du ministère des Terres et du Logement et du bureau du président (OP) étaient restés sans réponse à la fin de 2019.¹²

Sur une note positive, une communauté *Khwe San* près de Kareng dans le district du Nord-Ouest a obtenu le droit de déménager à Xhorotshaa, que les 300 *Khwe* considéraient comme se trouvant sur leur terre ancestrale. Le gouvernement a fourni des logements et un forage en prévision de la réinstallation, ce dont la communauté était largement favorable¹³. Il s'agissait d'une évolution positive pour les *San* en question. Cela a accru leurs droits fonciers et a été un retour aux terres ancestrales dont ils ont été chassés il y a quelques décennies.

Au Ngamiland, une autre communauté *Khwe* a déclaré que les autorités du district du Nord-Ouest leur avaient dit qu'elles allaient devoir renoncer à leurs droits d'utiliser du bois de reboisement, du pâturage, et d'autres ressources sauvages à l'intérieur de l'Okavango, qui est un site désigné par l'ONU, Patrimoine mondial (World site). Le comité du site du Patrimoine mondial a toutefois garanti que les gens devraient être autorisés à conserver leurs droits à l'intérieur des sites du patrimoine mondial, ce qui est également vrai pour l'autre site du patrimoine mondial du Botswana, les collines Tsodilo.

Problèmes miniers au Botswana

L'exploitation minière est une question importante qui concerne les *San* au Botswana. La mine Gope (Ghagoo), qui occupe une superficie de 760 km² dans la Réserve de gibier du Kalahari central, était inactive depuis 2017. Elle a été vendue par Gem Diamonds à la société minière du Botswana Pro Civil pour 5,4 millions de dollars US en 2019.¹⁴

La production n'avait pas commencé à la fin de 2019, mais au moins cinq *San* étaient employés à la mine de diamant de Ghagoo alors qu'elle restait inactive dans le statut de «soins et entretien», et leur statut d'emploi actuel est incertain. Les *San* de tout le pays ont exprimé leur inquiétude à l'égard de l'industrie minière, arguant que les techniques qu'ils utilisaient, telles que la fracturation hydraulique, causaient des tremblements de terre et d'autres dommages environnementaux.¹⁵ Ils étaient également préoccupés par l'octroi de permis de prospection à des entreprises du Botswana, ou internationales sans consulter les *San* et les autres personnes vivant dans les zones où les baux étaient attribués.

En juin 2019, la société minière *Sandfire Resources of Australia* a acheté Khoemacau, la zone cuivre-argent qui s'étend de la partie nord des fermes Ghanzi dans le district de Ghanzi à la zone Toteng du district du Nord-Ouest (Ngamiland). Les *San* de la région se sont plaint de ne pas être informé de l'état de la mine de cuivre-argent ni des programmes de responsabilité sociale des entreprises (RSE) de *Sandfire Resources*.¹⁶ Les *San* constituent la majorité de la population du site d'exploitation de cuivre et d'argent dans le nord de Ghanzi et le sud du nord-ouest du district, beaucoup d'entre eux sont extrêmement pauvres et gravement touchés par le changement climatique et les activités minières.

L'avenir

Les *San*, *Nama* et *Balala* cherchent un meilleur accès à la terre et aux ressources naturelles, et ils espèrent que le nouveau gouvernement Masisi honorera ses engagements envers les politiques du Botswana concernant les communautés des zones reculées, les personnes marginalisées, les minorités, les femmes et les enfants. Les négociations qui ont eu lieu en 2019 avec des représentants du gouvernement et les déclarations que le gouvernement a faites lors de diverses conférences, conventions et réunions internationales leur donnent l'espoir qu'il existe des perspectives

d'amélioration future des droits de l'homme et de l'équité sociale pour les autochtones et les communautés marginalisés.

.Notes et références

1. Of ce of the President 2019a. Declaration of Drought for 2019-2020. 21 May 2019. Gaborone: Of ce of the President.
2. San statements at a meeting with the Minister of Local Government and Rural Development, Maun, August 2019.
3. Sunday Standard Reporter 2019. Basarwa Help with Drought Research. Sunday Standard, 13 May 2019.
4. Kebinakgabo, Tlotlo 2019. Basarwa Halt Kgose Tawana's Demand for Land. The Botswana Gazette, 22 December 2019.
5. Minutes of San meetings with the Minister of Local Government and Rural Development, 12 July and 18 August 2019.
6. Report of the Central Kalahari Game Reserve Residents Committee to the Kalahari Peoples' Fund, 18 December 2019.
7. Central Kalahari Residents Committee Memorandum, 8 December 2019.
8. Keakabetse, Bonniface 2019. Botswana – Raf e for Hunting Licenses Leaves Many Bemused After Scramble for Eight Elephant Permits. *Mmegi online* 27 September 2019.
9. Harvey, Ross 2019. The Elephants in the Room – the Myths Informing Botswana's Hunting Policy. Daily Maverick 29 May 2019; Schlossberg, Scott, Michael J. Chase, and Robert Sutcliffe 2019. Evidence of a Growing Elephant Poaching Problem in Botswana. *Current Biology* 29: 1-7.
10. Pinnock, Don 2019. Outrage over "unethical" Botswana elephant hunt. *Daily Maverick*, 11 December 2019.
11. BBC 2019. Botswana cancels hunters' licenses for killing elephant. London: BBC News, 15 December 2019.
12. Kalahari Wildlands Trust, personal communication, 12 December 2019.
13. Pelontle, Kedirebofe 2019. Botswana: Xhorotshaa Takes Shape. *Botswana Daily News*, 21 February 2019.
14. Jamasmie, Cecelia 2019. Gem Diamonds exits Botswana with \$5.4m Ghaghoo mine sale. *Africa Diamond*, 20 June 2019; Segaletsho, Tsaone 2019. Pro Civil inherits Basarwa curse. *Weekend Post*, 16 September 2019.
15. Botswana Khwedom Council Letlhakane representative, personal communication, 26 June 2019.
16. Bokamoso ranch employee, Ghanzi District, personal communication, 14 November 2019.

Robert K. Hitchcock est membre du conseil d'administration du Kalahari Peoples's Fund (KPF), une organisation à but non lucratif vouée à l'aide aux populations d'Afrique australe.

Judith Frost est une éditrice et chercheuse basée à New York qui s'occupe des questions des peuples autochtones depuis de nombreuses années.

Source : IWGIA *The Indigenous World* 2020

Traduction de l'anglais par le GITPA